

Quatrième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 13 avril 2016, à 17 h.

PRÉSENCES

ASBESTOS	M. Hugues Grimard
ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
DANVILLE	M. Michel Plourde
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
Conseiller au développement économique Secteur industriel	M. Martin Pellerin

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos.

2016-04-0020

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2016-04-0021

PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2016

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 10 février 2016, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 10 février 2016 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2016-04-0022

FONDS FLI-RÉGULIER / FSE-GÉNÉRAL VOLET ÉCONOMIE SOCIALE

LE P'TIT BONHEUR DE SAINT-CAMILLE, PROJET CAFÉ-BISTRO

CONSIDÉRANT que l'organisme Le P'tit Bonheur de Saint-Camille ainsi que son projet sont admissibles au FSE/FLI ;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution de ce FSE/FLI-Régulier ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 13 avril 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE la MRC des Sources accorde une subvention au montant de 21 000 \$ provenant du fonds FSE-Général volet économie sociale au P'tit Bonheur de Saint-Camille;

QUE la MRC des Sources accorde un prêt FLI-Régulier de 26 000 \$ au P'tit Bonheur de Saint-Camille;

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de ces aides financières.

Adoptée.

VARIA

Aucun sujet.

2016-04-0023

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller M. Pierre Therrien propose la levée de la séance à 17 h 05.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet